

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du **MARDI 21 FEVRIER 2012 à 19 h.**

PRESENTS : MM. LE BIHAN, FORTEAU, KOBIELA, GOURDES, Mme DEBRAY, Melle CLAIRET, MM. LAPIERRE, THOMAS, Mme LE BRAS, M. ALUSSE, Mmes LE BRIS et MM. JOURDAINNE et PERCHERON.

PROCURATION : -- ABSENT : -- Convocation du 14 février 2012.

Secrétaire de séance : M. FORTEAU.

La séance a été publique.

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun.

Vous avez reçu, avec la convocation, le compte rendu du conseil antérieur.

Avez-vous des observations à formuler ? NON

Nous allons procéder à la signature de ce compte rendu.

ORDRE DU JOUR :

1) **COMPTABILITE** : Budget EAU : Cotisation au FSIREP (Fonds de Solidarité à l'Interconnexion des réseaux d'eau potable) au lieu du FAIR (Fonds d'Aide à l'Investissement des Réseaux).

Le montant actuel de la cotisation au FAIR figurant sur la facture d'eau est de : 0.097/M3 d'eau au 01.01.2012.

Le montant de la nouvelle cotisation FSIREP remplaçant celle du FAIR sera de 0.069 €/m3.

Avis favorable du Conseil.

2) **Journée de la solidarité** : Les modalités du mode de travail du Lundi de Pentecôte par le personnel communal seront confirmées au Centre Départemental de gestion 28.

Avis favorable du Conseil.

3) **TRAVAUX** :

a) **Enfouissement des réseaux aériens** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité de poursuivre les travaux d'enfouissement des réseaux aériens. Une nouvelle tranche est proposée au SDE (Syndicat Départemental des Energies). Le Conseil souhaite que l'enfouissement de la rue des Montagnettes (depuis le carrefour de la rue des Acacias jusqu'en haut de la côte des Montagnettes) soit terminé puis, en fonction de l'enveloppe de travaux retenue pour Saussay, terminer l'enfouissement de la rue du Pont Saint-Jean.

Le Maire rappelle qu'un courrier a été reçu en mairie pour une éventuelle adhésion à la nouvelle compétence du SDE qui est la « maintenance de l'éclairage public ». La réponse est négative. Elle pourra être réétudiée ultérieurement.

b) **Aménagements de sécurité rues d'Anet et du Centre (RD 21-3) et parking et clôture de la mairie** :

Lors du Conseil municipal de janvier, trois dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès du Conseil général : deux au titre des « amendes de police » et un au titre du FDAIC 2012 (Fonds Départemental d'Aide à l'Investissement des Communes) :

Une réponse a été reçue du Conseil général : Le parking (et le réaménagement de la clôture), n'est pas retenu au titre des « amendes de police » mais sera pris en compte au titre du FDAIC 2013. Du fait que la subvention au titre du FDAIC est plafonnée à 115.000 € par an et par commune, le dossier de subvention du parking et clôture est reporté sur 2013.

Sur 2012, travaux subventionnés :

* Aménagements de sécurité rues d'Anet et du Centre (RD 21-3)

* Réfection de voiries : Rues des Terres Noires, du Pâtis et du Chalet.

4) **ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN** : en bordure de rivière et du lavoir, montant 1.000 €. La dépense sera inscrite en investissement sur le budget communal 2012. Avis favorable.

5) **ASSAINISSEMENT** : Pour la troisième tranche d'assainissement, en attendant le versement des

subventions et autres recettes -reversement de la TVA et participations des particuliers- et afin de pouvoir effectuer le paiement des factures qui vont arriver très prochainement, il y a lieu d'ouvrir une ligne « relais subvention et participations des particuliers » mais il ne s'agit pas d'une *ligne de trésorerie*, qui est moins avantageuse au niveau du taux.

6) Prochaine réunion du Conseil : Mardi 27.02.2012

7) P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme.

Comme prévu, le Commissaire enquêteur a réalisé l'enquête publique du 17 janvier au 17 février 2012 avec 3 permanences ouvertes au public. Il y a eu beaucoup de monde. Il enverra son rapport au Maire et d'autres réunions suivront pour la bonne suite du dossier. Deux réunions sont prévues :

- Commission communale du P.L.U.
- Réunion avec « Personnes associées ».

8) QUESTIONS DIVERSES :

- Vente de l'ancienne remorque KUBOTA. Pour les personnes qui sont intéressées, une mise à prix peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie, sous pli cacheté. La remorque sera cédée au plus offrant.
- Elections législatives : une future candidate souhaite rencontrer le Conseil.
Les élus souhaitent-ils avoir un entretien avec la candidate ? Réponse négative à l'unanimité.
- Colis de Noël aux aînées : Nombreux remerciements sont arrivés pour la qualité du colis de Noël.
- D 18.03.2012 : Un courrier a été reçu concernant l'organisation d'une « Bourse aux trouvailles » sur le parking de Mr Bricolage pour le financement des travaux de la tour de Monthulé à Saint Germain sur Avre.
- D 13.05.2012 : Relais handisport sur la commune, des affiches seront apposées pour cette manifestation sportive.
- 05.03.12 : la manifestation sportive cycliste « Paris-Nice » passe à Saint Lubin de la Haye et Houdan.

9) TOUR DE TABLE :

- Il est signalé des trous importants sur la rue du Pont Saint-Jean. Celle-ci est départementale, le Conseil général sera contacté.
- L'entreprise STRALFORS est reprise par du stockage d'archives importantes. La clôture du site va être restaurée par le repreneur.
- Le Conseil municipal adresse tout son soutien au Maire de Cousolre (Nord) a qui le tribunal correctionnel d'Avesnes-sur-Helpe a infligé une amende de 1.000 € avec sursis pour avoir giflé un adolescent rebelle et récidiviste. Un courrier va être adressé à Monsieur le Président des Maires de France concernant cette affaire qui suscite de vives inquiétudes.
- Composteurs : Initialement, la commune ne s'était pas portée volontaire. Le Conseil municipal a opté tardivement au principe de l'acquisition des composteurs. Le SYROM doit livrer toutes les communes qui ont commandé et ensuite s'occupera des communes retardataires. Au moment opportun, un « flash info » sera déposé chez les administrés les invitant à s'inscrire pour la fourniture dudit composteur.
- Concernant les travaux qui doivent être entrepris dans le futur rue du Centre et d'Anet, plusieurs fuite d'eau ayant eu lieu en peu de mois, ne faudrait-il pas refaire la canalisation d'eau potable ? Le SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet) devant reprendre cette compétence, la commune ne peut investir dans de telles dépenses.
- Déneigement : plusieurs compliments ont été reçus pour la rapidité d'intervention du personnel pour le déneigement de la voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21 h 10.

Le Maire,

Jacques LE BIHAN